



Distribution : Générale

C/C.01/04/RES/02

ORIGINAL : Anglais

Le 11 février 2004

RÉSOLUTION DU CONSEIL N° 04-02

Report de la date limite d'utilisation des fonds de 2003

LE CONSEIL :

NONOBTANT les paragraphes 5.3 et 5.4 des *Règles de gestion financière* de la Commission de coopération environnementale;

DÉCIDE, par les présentes, que les fonds engagés en date du 31 décembre 2003 pour l'organisation du « *Symposium sur le maïs et la biodiversité: les effets du maïs transgénique au Mexique* » demeureront disponibles après le 28 février 2004, et ce, jusqu'au 30 mars 2004.

ADOPTÉE PAR LE CONSEIL :

Judith E. Ayres
Gouvernement des États-Unis d'Amérique

José Manuel Bulás
Gouvernement des États-Unis du Mexique

Norine Smith
Gouvernement du Canada